



République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la
Recherche Scientifique



Université BLIDA 1 Institut d'Architecture et d'Urbanisme
Master 'Architecture et Projet Urbain'
2018/2019

Thème :
La participation citoyenne dans le cadre de la
modernisation Des espaces publics

Cas de la place public Caracalla située au centre
ville de Tébessa

Réalisé par :
HADADCHA Hamza

Responsable de l'Axe :
Dr. BENHAMOUCHE

Année universitaire : 2018/201

Table des matières

01/ Introduction.....	03.
02/ sujet de la recherche.....	04.
03/ problématique.....	04.
04/ objectifs.....	05.
05/ Hypothèse.....	05.
06/ Etapes de la recherche.....	06.

Chapitre 01 : Définition des concepts.

1.1 - Participation citoyenne.....	10.
*Les outils de mise en œuvre de la participation.....	11.
1.2 - Modernisation.....	12.
1.3 - Espace publique.....	13.

Chapitre 02 : Les mécanismes de la participation citoyenne

2.1 – Introduction.....	16.
2.2 - Les outils de mise en œuvre de la participation.....	17.
2.3 - Exemples de la participation citoyenne dans le monde (livresque).....	20.
2.4 - Exemples de la participation citoyenne en Algérie.....	21.
2.5 – Conclusion.....	23.

Chapitre 03: la place publique de Caracalla

3.1 - Histoire de la ville de Tébessa.....	24.
3.2- Situation de la placette	34.
3.3 - l'importance de la place publique de Caracalla.....	35.

Chapitre 04: Projet de la modernisation de la place

4.1-Etat de la place avant le projet de modernisation.....	36.
4.2-projet pour la modernisation de la place.....	37.
4.3- La démarche de la modernisation de la placette.....	40.
4.4- Contexte d'intervention des citoyens et de l'association Pour la modernisation de la place.....	41.
4.5- l'analyse de l'intervention et résultat.....	42.
4.6- Conclusion.....	43.

1/ Introduction:

La ville par définition est un ensemble d'abris habités et de structures qui assument les trois fonctions suivantes: travail, repos et loisir¹, un des éléments qu'on trouve dans la ville et qui constitue l'épine dorsale de celle-ci espaces publics qui représentent dans les sociétés humaines, en particulier urbaines, l'ensemble des espaces de passage et de rassemblement qui sont à l'usage de tous.²

Il n'existe pas de ville sans espaces publics. Ces derniers sont le théâtre de nombreux ordres urbains tout au long de l'histoire. Comme son nom l'indique l'espace public est un espace bien défini dédié au public. Cependant, il doit répondre à des critères bien précis selon son statut sa mise en œuvre et sa mise à disposition du public. En outre, les espaces publics des villes algériennes actuelles ne répondent pas aux normes prédéfinies en ce qui concerne l'adaptation de ces espaces aux exigences liées à la modernité et à la viabilité. Plusieurs recherches se sont penchées sur cet aspect dans les villes maghrébines. À l'instar de la place publique de Caracalla à Tébessa qui a connu en 2014, une expérience particulière. Les autorités locales de la ville de Tébessa ont procédé à l'évaluation de l'impact de la modernisation des espaces publics sur les pratiques des citoyens.

Dans un premier temps les changements élaborés par l'Assemblée Populaire Communale (APC) en termes de dispositifs et d'aménagement dignes, n'ont pas eus les résultats attendus. En effet, l'usage de ces espaces est resté faible, les citoyens ne se sentaient pas impliqués, ce qui a poussé les autorités à réfléchir à d'autres moyens citoyens et de les faire participer aux travaux de réaménagement. Ainsi les autorités se sont investies dans une démarche dite participative qui désigne l'implication globale de l'ensemble des acteurs directement ou indirectement afin de prendre une décision optimale. Ainsi, une assemblée a été organisée avec les citoyens au sein de l'APC afin de réfléchir à des solutions adéquates dans le cadre de la modernisation des espaces publics. Cette assemblée a abouti à des solutions faisant le consensus de tous comme nous l'avons remarqué après quelques jours de l'intervention. En effet, un engouement

Remarquable et une modernisation importante ont caractérisé le processus de mise en œuvre du projet. Ceci a permis de gagner en effectif et en temps, mais également la confiance des habitants, notamment du centre-ville, afin de garantir le bon déroulement des travaux.

¹Définition tirée du Larousse 2016.

² Ecole d'Architecture de Grenoble - *Algérie traces d'histoire « Architecture, Urbanisme et Art de la préhistoire à l'Algérie contemporaine »* P12 Editions CERTU / METLTM - France 2003.

Cette modeste recherche a pour objectif de saisir de manière approfondie d'une part l'action qui s'est déroulé à la place de Caracalla et d'autre part de mieux comprendre les mécanismes et l'importance de participation citoyenne dans le cadre de la modernisation des espaces publics

Les villes algériennes devraient suivre cette démarche qui a fait ses preuves et représente aujourd'hui un exemple de bonnes pratiques. Connaître cette démarche permettrait aux autorités d'envisager que la population peut être un moteur d'activation des projets et de portage des ambitions locales. De plus cela permettrait aux citoyens de se sentir appartenir à leurs espaces et de se les approprier à bon escient.

3 / Problématique:

Notre modeste recherche tentera de répondre aux questions suivantes :

- Comment la participation citoyenne engagée dans le cas de Caracalla représente une innovation dans les opérations d'aménagement envisagées dans les villes algériennes ?
- Comment le processus de participation et de collaboration avec les habitants s'est-il déroulé ?

4 / Objectifs:

Toute planification dans le cadre d'une action globale de développement urbain doit être faite en concordance avec l'ensemble des acteurs (groupes sociaux et institutions) c'est la notion de la gouvernance urbaine, ainsi pour avoir une bonne gouvernance on doit avoir une connaissance de tous les acteurs urbains et leurs champs d'influence, ainsi que la détermination du milieu administratif.³

Dans notre cas, le champ d'application de la gouvernance vise la modernisation des espaces publics ; un sujet très préoccupant pour les autorités surtout dans le cas de place de Caracalla à Tébessa du fait de son cachet patrimonial (voir Fig. :1)

Ce même caractère historique explique l'attachement des citoyens vis-à-vis de cet espace public. A cet effet, nous allons essayer à travers cette recherche de définir le concept de la participation ainsi que ses paramètres.

³ ICHEBOUDENE, L (2009) « Réflexion sur la gouvernance urbaine à Alger. Prérogatives » institutionnelles et monopoles politiques. Insaniyat.

Ainsi, nous essayerons de comprendre les dispositifs mise en place dans le cadre du projet initié pour la modernisation de la place publique de Caracalla et nous tenterons de comprendre et identifier la démarche adoptée pour impliquer le citoyen dans le processus de la modernisation de ces espaces de Caracalla.



Fig. :01

Cas d'étude : Place publique du quartier Caracalla dans la commune de Tébessa.

5 / Hypothèses:

Afin de répondre à la problématique définie précédemment nous avons choisi une approche déductive

Nous tenterons de démontrer les hypothèses suivantes :

1. La modernisation des espaces publics se fait de manière aléatoire par les autorités et aucune démarche n'est défini préalablement aucune stratégie. Le seul souci est de montrer « qu'on a fait ».
2. Le citoyen n'est pas la priorité des aménageurs, la notion d'appropriation de l'espace n'est pas ressentie comme une nécessité. L'action sur les espaces publics ne tient pas compte des exigences des citoyens.
3. Les protestations enclenchées par les habitants ont provoqué le réajustement de l'action publique, ce qui a mené au final vers le succès du projet.

6 / Etapes de la recherche:

Afin de répondre à notre questionnement, démontrer nos hypothèses et atteindre nos objectifs, nous avons suivi les étapes suivantes:

a) **Etablir un état de savoir : recherche bibliographique :**

Pour comprendre les processus de la participation citoyenne dans le cadre de la modernisation des espaces publics, nous avons opté pour une approche analytique et comparative, puis empirique.

Phase analytique :

- Comprendre à partir de la littérature relative à la gouvernance et à la participation citoyenne, ses définitions et composantes et ses modes de fonctionnement.
- Définir les concepts relatifs au sujet de recherche à travers une approche conceptuelle.
- Consulter la législation algérienne en matière de dispositifs de participation, mais également les programmes mis en place pour la modernisation des espaces publics.

Phase comparative :

Dans cette partie, nous avons choisi des exemples étrangers ayant fait l'objet d'une participation citoyenne dans le cadre d'une requalification de l'espace public afin de comprendre comment cette participation a été institutionnalisée ailleurs. Alors qu'en Algérie, elle reste encore l'objet d'initiatives ponctuelles.

Phase empirique :

Dans cette partie, nous nous intéresserons à notre cas d'étude, pour cela nous allons procéder à une analyse in situ qui consistera dans un premier temps à comprendre l'action elle-même, à travers des entretiens et autres techniques d'investigations déjà décrites. Notre objectif est de vérifier nos hypothèses.

a) **La méthode investie sur le cas d'étude :**

Pour comprendre le processus de participation citoyenne dans le cadre de la modernisation de la place publique de Caracalla à Tébessa, nous avons utilisé plusieurs techniques d'investigation avec pour objectifs : de recueillir une information, la plus exhaustive possible

Et parmi les techniques utilisées, nous citons l'observation silencieuse, le reportage photo, l'entretien semi directif :

L'observation silencieuse :

L'observation est considérée comme une technique de récolte d'informations qui permet d'appréhender une réalité vécue et de recueillir des renseignements sur un sujet bien défini, cette technique a pour objectif de recueillir des informations de type qualitatif.

Pour KETELE (année) : « observer est un processus incluant l'attention volontaire et l'intelligence, orienté par un objectif terminal ou organisateur et dirigé sur un objet pour en recueillir des informations » référence et page de la citation.

Pour notre travail de recherche l'observation a pour objectif de comprendre la modernisation de la placette, et de faire la comparaison entre la situation actuelle de la place et la situation antérieure.

Le reportage photo :

Le reportage photo est considéré comme un moyen précis permettant des enregistrements d'éléments visuels du terrain. C'est une technique qui facilite la prise de notes des faits observés. Il est aussi considéré comme une observation construite, et a pour objectif de recueillir les informations sur le terrain.

L'entretien semi –directif :

Cette technique permet de recueillir des informations qualitatives et de rassembler des faits et opinions à partir de discussions dirigées avec les personnes interrogées sur le sujet ; en l'occurrence ici par apport à la notion de participation citoyenne. Nous avons structurées entretiens par thèmes, moyennant un guide d'entretien en lien avec la problématique de notre recherche et à partir de la revue de littérature.

L'entretien semi – directif a pour objectif de recueillir les informations à travers les avis et les opinions à la fois des autorités et des citoyens sur chaque thème. L'entretien semi- directif est une technique qui peut être utilisé à tout stade du processus d'évaluation : pour établir une théorie sur le programme évalué, identifier les besoins et les problèmes et apporter les améliorations nécessaires.

Phase interprétation :

Après avoir récolté l'ensemble des informations relatives au projet de modernisation de la place de Caracalla et du processus de participation, nous avons tenté d'interpréter les résultats de notre investigation, afin d'essayer de confirmer ou infirmer les hypothèses définies au préalable. A partir de là nous avons essayé de mettre en place les grandes lignes d'une proposition qui pourrait contribuer à promouvoir les démarches cherchant à impliquer les citoyens dans la mise en œuvre de projets de requalification des espaces publics dans nos villes. Définir à quelle étape les impliquer, et quelle paramètres devront être discutés avec les citoyens et dans quelle mesure ils peuvent intervenir dans les processus de la modernisation des espaces publics.

Chapitre 01 : Définition des concepts.

1.1 / La Participation citoyenne:

* La participation citoyenne se définit comme un processus d'engagement obligatoire ou volontaire de personnes ordinaires, agissant seules ou au sein d'une organisation, en vue d'influer sur une décision portant sur des choix significatifs qui toucheront leur communauté.

* La participation citoyenne est un moyen pour les représentants d'une ville, d'une région ou d'un état pour impliquer ses citoyens, dans la prise des décisions et, plus généralement, dans la gestion de leurs quartiers.

La participation peut se mettre en place à différents moments (le mieux étant dès le départ d'un projet) et à plusieurs niveaux (informer, consulter, concerter, collaborer ou Co-décider).

*Elle est avant tout un outil d'aide à la décision. Quel que soit le système de participation Choisi, l'élu garde toujours le pouvoir de décision. Son rôle consiste à écouter et intégrer les avis exprimés, souvent Contradictaires, et d'en réaliser une synthèse nuancée par rapport aux réalités techniques, socio-économiques et environnementales, sur laquelle il s'appuie pour prendre une décision jugée optimale face à un projet.

Elle peut se décliner en 5 étapes :

1. l'information.
2. La sensibilisation/ formation quand l'information est complexe pour savoir et faire savoir.
3. La Co-élaboration sur un mode plus ou moins collaboratif.
4. La consultation.
5. La mise en œuvre avec évaluation et information.

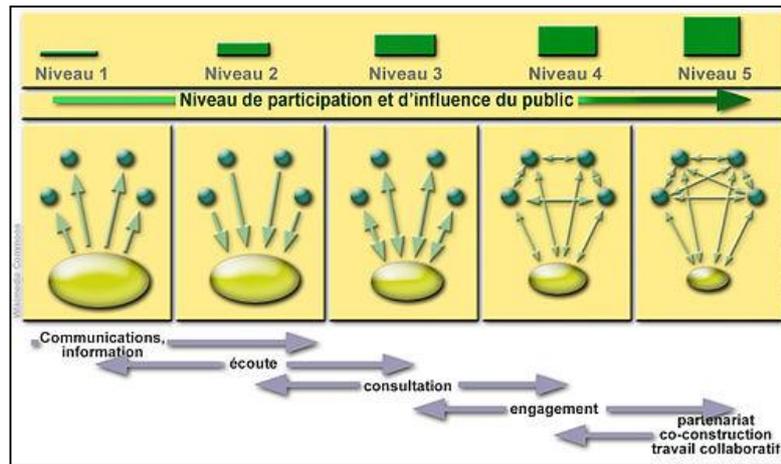


Schéma expliquant les différents niveaux de participation citoyenne .source : santé canada

Ce graphique illustre différents niveaux de la « participation » des « parties prenantes » (les individus ou groupes du public sont représentés par les petits ronds) à un projet porté par une collectivité ou autre maître d'ouvrage (ici représenté par la forme ovale) Les flèches représentent les interactions. La dimension temporelle n'est pas représentée: la démarche peut être limitée dans le temps (temps de préparation et de réalisation d'une enquête publique par exemple) Ou durable dans le temps (forum permanent. Etc.)

2 /Les outils de mise en œuvre de la participation:

Plusieurs outils peuvent être créés pour la mise en œuvre de la participation citoyenne. Le choix des outils est lié aux objectifs ciblés, les moyens disponibles mais surtout la forme et le niveau de la participation souhaités :

2.1/les outils de l'information :

Il s'agit de plusieurs outils pour informer les citoyens quant à un projet ou une politique, dans le but d'exposer le projet à tous les citoyens à travers différents points d'exposition, tels que : les sites internet, la presse locale ou les revues locales, les réunions publiques d'information. Il existe 03 catégories d'outil de l'information : Les canaux oraux, les canaux écrits, les canaux visuels.

1. Les canaux oraux : conférence de presse, ligne téléphonique d'information, séance d'information, reportage, etc.
2. Les canaux écrits : à travers les articles de journaux, les dépliants d'information, les rapports divers, etc.
3. Les canaux visuels : site web, montage de diapositives, production vidéo, etc.

2.2/ les outils de la consultation :

Ces outils se basent sur les avis de citoyens, et ont pour objectif de collecter les idées et les avis pour la production du projet et parmi les outils pour faciliter cette démarche de consultation on a : les réunions publiques de consultation, les questionnaires et les cahiers d'expression libre.

2.3 / les outils de concertation :

La concertation a pour objectif l'échange des informations et des avis à double sens entre les décideurs et les citoyens. Et parmi les outils de concertation on a : les ateliers de concertation, les sites internet, etc.

2.4 /les outils de codécision :

Il ya des outils spécialisés pour le partage de la décision entre l'administration et le citoyen tels que : les ateliers publics, les référendums ou le vote, et aussi les sites

1.2 / Modernisation:

* Terme désignant diverses transformations conduisant une société vers un futur vu comme moderne et progressiste (Progrès) et opposé à un passé jugé conservateur et arriéré. Le mot et le concept, nés aux Etats-Unis dans les années 1950, proviennent des études menées par la sociologie historique sur le développement des pays du Tiers-Monde comparé avec celui des nations occidentales industrialisées.

* La théorie de la modernisation, qui a vu le jour dans les années 1950, prend d'ailleurs racine dans la conception portée par les philosophes des Lumières. Selon cette théorie, le développement est un processus linéaire à travers lequel les sociétés franchissent des étapes similaires pour atteindre la modernité. De fait, chaque étape franchie constitue un progrès, un avancement (Kiely, 2005). En somme, la théorie de la modernisation associe la modernisation à l'industrialisation, conjuguant progrès et productivité. D'ailleurs, son approche technico-instrumentale domine encore nos institutions (Rivera et Jun, 1997).

Selon Vargas Saboya (2006), moderniser une organisation implique de transformer sa structure et sa forme afin de la rendre semblable à celles considérées comme « modernes » à son époque. Ainsi, pour s'adapter aux évolutions du monde et de la société, l'administration publique serait condamnée à se moderniser (Giauque et Emery, 2008).

Elle est définie ainsi : « L'urbanisation s'accompagne de modernisation et d'un processus rapide d'industrialisation². »

En théorie critique sociologique, la modernisation est liée à la rationalisation, plus exactement à un désir généralisé d'accroître l'efficacité dans tous les domaines d'action par des moyens techniques.

1.3 / Espace public:

L'espace public est le pôle des catégories pluridisciplinaires (social, politique, culturelle, ...) des lieux, ou l'environnement expressif des formes spatiales qui correspond à la forme de sociabilité de la vie quotidienne, qui reflète les comportements des usagers. Il faut prendre les mesures stratégiques (juridiques et réglementaires) dans le projet de l'espace public pour assurer la pérennité, le protéger contre les empiètements et appropriations particulières. L'espace public est donc un lieu de rassemblement, de transition, de discussion, et d'échange, tandis que la concertation des citoyens, et l'espace vécu de la ville sont des éléments fondamentaux dans la conception des espaces publics.

* L'espace est la partie qu'occupe un objet sensible, la capacité d'un terrain ou l'extension que contient la matière existante. L'adjectif public, du latin *publicus*, se dit de ce qui est évident, notoire, connu, su ou vu par tous, et de ce qui appartient à toute la société et qui est commun au peuple.

L'espace public est donc l'endroit qui est ouvert à toute la société, au contraire de l'espace privé qui peut être géré ou même fermé dans l'intérêt de son propriétaire.

* L'expression "espace public", est récente et n'apparaît qu'à la fin des années 1970 et n'est banalisée qu'au cours des années 1990. Elle n'est pas définie dans les citations sur l'urbanisme avant les années 70. Contrairement à l'espace privé clôturé et centré sur l'intimité de la famille, l'espace public est ouvert pour l'ensemble des usagers en partage. Espace partagé, lieu de rencontre par excellence, il est le théâtre du libre va et vient des individus. C'est un espace que s'approprient les individus par leurs activités. Le dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement considère, « l'espace public comme la partie non bâtie affectée à des usages publics, formé par une propriété et par une affectation d'usage ».

* Larousse définit l'espace public comme étant « une surface, un volume, une étendue affectée à un usage public ». Par extension, de nombreux urbanistes considèrent au titre de l'espace

public des lieux bâtis : gares, centres commerciaux, moyens de transport en commun et équipements collectifs. C'est un espace ouvert c'est à dire où la circulation se fait sans entraves, composé aussi bien d'édifices que d'espaces verts que peuvent être les parcs et les jardins. L'espace public est aussi ouvert au sens où il est libre d'accès, gratuit et fréquentable par tous.

« Le terme de l'espace public, est employé pour désigner un espace physique matériel assimilé par le territoire, délimité et caractérisé par sa morphologie, ses formes, et ces usagers ».

D'après (Banssand, et, al ,2001) *« Les espaces publics assurent des rôles dans la ville selon les caractéristiques de chacune d'elles, ces rôles devient des enjeux »*

On distingue 3 enjeux indépendants :

Enjeux des usagers publics : « Les usagers sont inscrits dans divers domaines : habitation, commerce, gare..., se reflète régulièrement sur l'espace public .Ils compliquent des dynamiques très spécifiques aux espaces publics »

Donc les usagers à un rôle très important qui influent sur la dynamique de l'espace public à pour des animations culturelle, manifestations sociale et civique...

Enjeux de la sociabilité : Les espaces publics sont considérés comme une scène ou se déroule les relations sociales et les dynamiques des groupes, elle peut être fluide ou spontanée. L'espace public est un lieu d'interaction humaine et facteurs de cohésion sociale (mixité, comportement, excuse, côtoiement, et demande des renseignements...)

Enjeux de l'identité : La forme urbanistique et architecturale des espaces publics, les enjeux de mobilité, plus la sociabilité constituent une image identitaire des espaces publics, qui joue un rôle primordiale dans le domaine d'attractivité, de repère physique ou mémorielle, et de cohésion sociales des espaces publics.

Chapitre 02 : Les mécanismes de la participation citoyenne

2.1 / Introduction:

Depuis plusieurs années la participation citoyenne représente dans tous les domaines de la vie publique et politique, un facteur important pouvant contribuer à la mise en place des projets envisagés dans les différents domaines, aussi bien environnemental, territorial ou urbain, etc.

Ce chapitre aborde essentiellement les formes intentionnelles de la participation citoyenne, à savoir les mécanismes participatifs mis en œuvre par les pouvoirs publics pour solliciter la participation des populations.

Nous nous intéresserons aussi à l'application de la participation citoyenne en Algérie à travers des exemples concrets, et nous essayerons de comprendre le contexte de la pratique de cette participation et de ressortir les défis auxquels elle fait face.

2.2 / Les Formes de participation citoyenne:

A travers la pratique de la participation citoyenne nous allons essayer de ressortir les outils qui assurent la gestion des affaires publiques et la planification des projets sur le plan d'action.

2.2.1- Les formes relatives à l'information :

Le mécanisme relatif à l'information est basé essentiellement sur les expositions et les portes ouvertes ainsi que les ateliers d'information. Il y a également les portails et sites-web qu'il ne faut pas oublier

2.2.2- Les formes relatives à la consultation :

Celle-ci se fait de différentes manières, dont :

La commission consultative :

Conçue comme un espace d'information, de sensibilisation et de propositions, elle est de deux types

- a- La commission consultative thématique Elle traite des sujets relatifs au bien-être de la communauté. Chaque commission permet aux acteurs du milieu, aux citoyens et à la municipalité de se rencontrer et de discuter sur un sujet précis.
- b- La commission à la clientèle s'adresse à des groupes spécifiques de la communauté afin de promouvoir les intérêts de chacun de ces groupes.

L'audience publique :

L'audience publique est une forme de consultation utilisée par les décideurs pour permettre aux citoyens d'exprimer leur avis sur un sujet particulier dans le cadre d'une réunion publique dirigée par des animateurs neutres. L'audience publique se déroule généralement en deux temps. La première séance permet aux décideurs d'expliquer le projet et de répondre aux questions du public et des animateurs. Au cours de la deuxième séance, prévue au bout de quelques jours pour donner le temps aux participants de se préparer, les citoyens présents expriment leur préoccupation et leurs points de vue sur le projet sous la forme d'un mémoire écrit ou d'un commentaire verbale.

2.2.3- Les formes relatives à la concertation :

- Nous trouvons le world café :

« Un world café est un processus créatif qui vise à faciliter le dialogue, ainsi que le partage des connaissances et des idées en vue de créer un réseau animé de conversations et d'action. Cette méthode reproduit l'ambiance d'un café dans lequel les participants débattent d'une question ou de tour de table, à intervalles réguliers, les participations changent de table. Un hôte reste à la table et résume la conversation précédant ceux nouveaux arrivés. Les discussions qui suivent leur cours sont alors 'fécondées' avec l'idée générées lors discussions

précédentes par les autres participants, Au terme du processus, les principales idées sont résumées au cours d'une assemblée plénière et les possibilités de suivi soumises à discussion ». C'est une table ronde elle est pour objectifs de faire la concertation entre les citoyennes, et de changer les idées et les avis pour intervenir sur le plan d'action.

- **Le focus group (ou groupe de concertation) :**

« Un focus groupe est une dissuasion planifiée au sein d'une petite assemblée d'intervenants (4a12) et animée par un modérateur compétent. Il permet d'obtenir des informations sur les préférences et valeur de personnes concernant un sujet défini. Ainsi que sur les raisons que les sous-tendent, en observant la discussion, structurée d'un groupe interactif dans un environnement ouvert et détendu. Il peut être mené en ligne ».

2.2.4-formes relatives à la codécision :

Les mécanismes de codécisions les plus utilisés sont :

- **Le conseil de citoyens :**

Le conseil de citoyens est un comité permanent composé de citoyens et constitué par les responsables locaux à l'échelle du quartier ou de la municipalité. La participation au concile est volontaire et bénévole. Ce dernier est géré par un règlement intérieur qui définit ; la mission du conseil, le cahier des charge et les mécanismes de consultation ou de prise de décisions au sein du conseil.

- **Le budget participatif :**

Le budget participatif est un concept innovant de la démocratie participative qui a vu le jour au Brésil, plus précisément à Porto Alegre, vers la fin des années 1980. Il s'agit selon Ubirantan de Souza, *« d'un processus de démocratie directe, volontaire et universelle, par lequel les populations peuvent débattre et décider des budgets et des politiques publiques ».*

Le budget participatif consiste donc à faire participer des citoyens volontaires aux débats et aux décisions concernant l'affectation d'une partie ou de la totalité d'un budget municipal.

Les biens faits du budget participatif sont multiples. Celui-ci permet, entre autre, de renforcer la démocratie en créant un espace de rencontre entre les citoyens et les représentants du pouvoir, améliorer la distribution des richesses par une meilleure prise en charge des besoins des habitants, et générer une citoyenneté active et participative à travers la démocratisation des décisions et de l'information sur les questions publiques.

- **Le jury citoyen (ou panel citoyen) :**

Le jury citoyen est un groupe de personnes sélectionnées au hasard et libérées de leurs obligations familiales et/ou professionnelles quotidiennes pour une période limitée, qui ont pour

mission de formuler –suite à un processus d’information ? De dialogue et de délibération- de la recommandation et des solutions à un problème de politique publique, le groupe de citoyens « profanes » est accompagné par des experts qui fournissent les informations nécessaires et est orienté par une équipe de modérateurs mais les citoyens prennent leurs décisions d’une manière. Pour stimuler les habitants à prendre part aux jurys citoyens, ces derniers sont rémunérés pour leur participation et des compensations leurs sont offertes.

Le premier modèle théorique du jury citoyen est né en Allemagne dans les années 1970 : le *Planungszelle*-littéralement les « cellules de planification »- a été développé par une équipe de chercheurs dirigée par le professeur DIENEL Peter au sein d’un centre de recherche sur la participation citoyen à l’université de Wuppertal. Parallèlement au modèle allemand, le chercheur américain CROSBY Ned a mis en place « un processus de décisions représentatives, rationnelles, concernées et légitimes » très proche du *Planungszelle* qu’il nomma dans les années 1980 *Citizens jurys*. Ce nom s’imposera par la suite pour cet instrument de démocratie participative la première expérience pratique du jury citoyen a eu lieu en 1973 en Allemagne et en 1976 aux Etats Unies.

Au début des années 1990, c’est en Espagne que le jury citoyen est employé pour la première fois en dehors de ces deux pays sous l’appellation de « Noyaux d’intervention participative ». Ce modèle a été développé directement à partir des *Planungszelle*.

A partir de la, les applications du jury citoyen se sont multipliées à travers le monde. Des utilisations sont ainsi enregistrées dans plusieurs tels que : le Royaume-Uni, la Belgique, le Japon, l’Equateur, le Mali..... Etc.

2.3 / Exemples de la participation citoyenne dans le monde (livresque):

Exemples du projet de modernisation des espaces publics dans la ville de Montréal(CEUM) : aménager la ville avec l'aide des citoyens cette vision elle est venue par le centre écologie urbaine de Montréal avec ses projets de participation citoyenne, et la on a une place qui été inexistante par définition mais existé par la fonction, en effet par son emplacement les gens se regroupée discutée resté, les cycliste aussi contribué au mouvement de l'endroit et c'est de la qu'est venu la volonté des citoyens avec le centre écologique de Montréal de crée une place qui existé presque, la ou on avez le nécessité d'en avoir une. Plusieurs interventions sur l'espace public de Montréal ont été faites grâce à l'aide des citoyens.

Fig. :02 Crédit photo : éco- quartier LAVAL



Parmi les interventions des citoyens sur les espaces publics qui on été faite, ils ont parachuté leur vision sur la ville de Laval ou les citoyens on installés des bacs de récupération de pluies, des bacs à plantes et des supports sur la clôture du jardin pour planter des baies, des fleurs comestibles ou des plantes grimpantes dans le jardin pour avoir une bonne animation dans l'espace public .

2 / Le quartier Mercier –Hochelaga –Maisonneuve a été parsemé de bacs à plantes potagères et fines

Herbes afin que les résidents aient un accès gratuit des aliments sains, les citoyens produisent eux –mêmes une partie de leurs denrées alimentaires.



Fig.
:03.

Crédit photo : éco- quartier mercie-hochelaga-maisneuve



Fig. :04. Crédit photo : éco- quartier mercie- hochelaga-maisneuve

2.4 / Exemples de la participation citoyenne en Algérie (existant):

*** Les jardins partagés, une alternative pour la participation Dans la gestion urbaine de proximité, cas de la cité AADL De BOUMATI, EL Harrach, Alger :**

Le jardin public de BOUMATI situe à environ 14 km à l'Est d'Alger², elle est pré du centre de la ville d'El-Harrach se trouve à environ 2 km en amont de l'embouchure de l'Oued El Harrach, la ville étant séparée en deux parties par les rives de ce cours d'eau.



Fig. :05 Google earth

Les objectifs du projet :

- Intégrer les espaces vert dans le quartier.
- la création de la participation entre les habitant.
- requalification de l'identité architecturale.
- crée le dynamique participative entre les habitants.



Fig. :06.



Fig. :07.

<https://www.google.com/search?q=cit%C3%A9+aadl+boumati+el+harrach&source=lnms&tbn=isch&sa=X&ved=>

Les résultats de l'action:

- création plein des espaces verts dans le jardin.
- Création des espaces publiques à l'intérieur du jardin pour objectif de vivre la zone.
- La plantation des arbres pour un bon paysage.
- Bon intégration au site.

2.5 / Conclusion:

L'acte de la participation citoyen est naturel en lui-même car en effet tout ces espaces et places publiques sont en faite crée pour des consommateurs de ces espaces, et donc qui sont mieux placés que ces même consommateurs, pour décider que faut il a ces espaces, ainsi que pour agir et participer a sa modernisation ou même a sa création.

Chapitre 03 : site et histoire

3.1 / Historique de la ville de Tébessa:

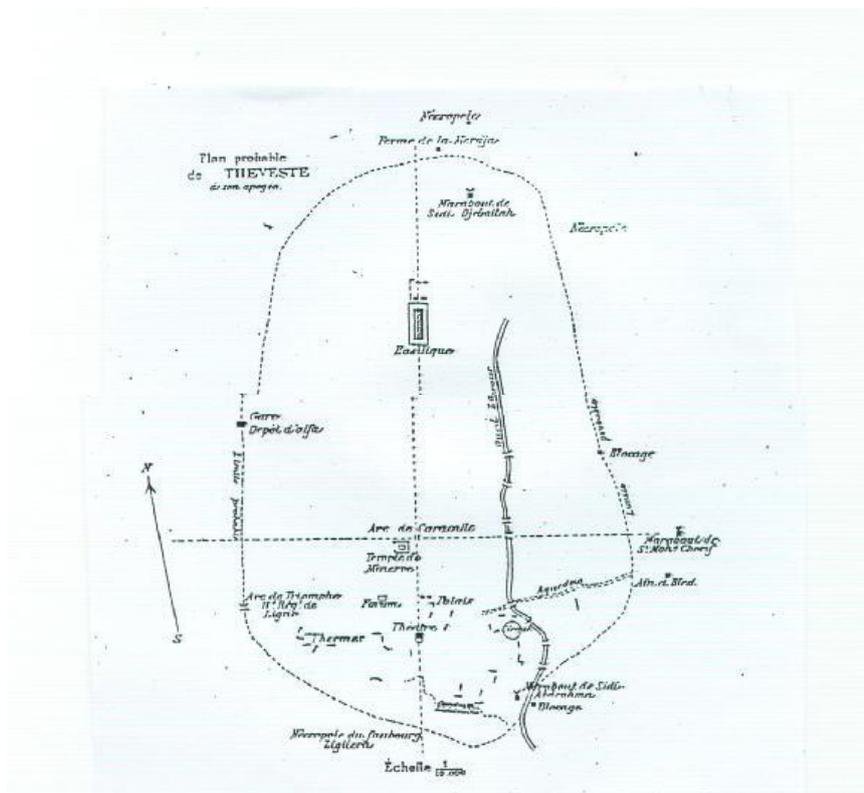
Tébessa qui portait le nom de Thevest est aujourd'hui riche de ses monuments historique des différentes (Romaine, Byzantine, Ottomane...etc.). Sous l'ombre des éléments sociologiques, économiques et stratégiques, la ville de Tébessa a connu principalement un grand développement urbain.

3.1.1- De la préhistoire à l'occupation romaine :

Bien avant la période historique, le site de Tébessa fût habité par des peuplades dont on retrouve les traces en plusieurs endroits, Ce sont des « dolmens », des « cromlechs » dressés sur les monts voisins où des vestiges de l'âge de pierre, en particulier des silex taillés témoignent de nombreux ateliers.

Le territoire de la ville fait alors partie de la Numidie, mais le royaume de Jugurtha va perdre son autonomie et s'intégrera à la province romaine au 1er siècle avant. J. C.

Auguste installe la 3eme légion et son quartier général à Thevest, qui d'humble bourgade va devenir une agglomération importante, autour du camp comptant 10000 hommes de troupes romaines et plusieurs milliers de troupes indigènes autour de laquelle regroupent rapidement une population civile de commerçants industriels, fermiers et colons romains.



Source :

ouvrage

Tébessa mystère de la région, traitée par l'auteur.

La ville devient colonie sous Septime Sévère et Caracalla donne à tous les habitants la citoyenneté romaine, un arc de triomphe et le temple de Minerve furent édifiés.

De grands quais bordent la rivière, sept ponts font communiquer les deux rives et un système de canaux favorise le ravitaillement en eau et l'irrigation. Thevest est le point de départ d'une dizaine de routes qui rayonnent dans toutes les directions.



Fig. :08 Arc de triomphe de Caracalla

[https://en.wikipedia.org/wiki/Arch_of_Caracalla_\(Djémila\)](https://en.wikipedia.org/wiki/Arch_of_Caracalla_(Djémila))

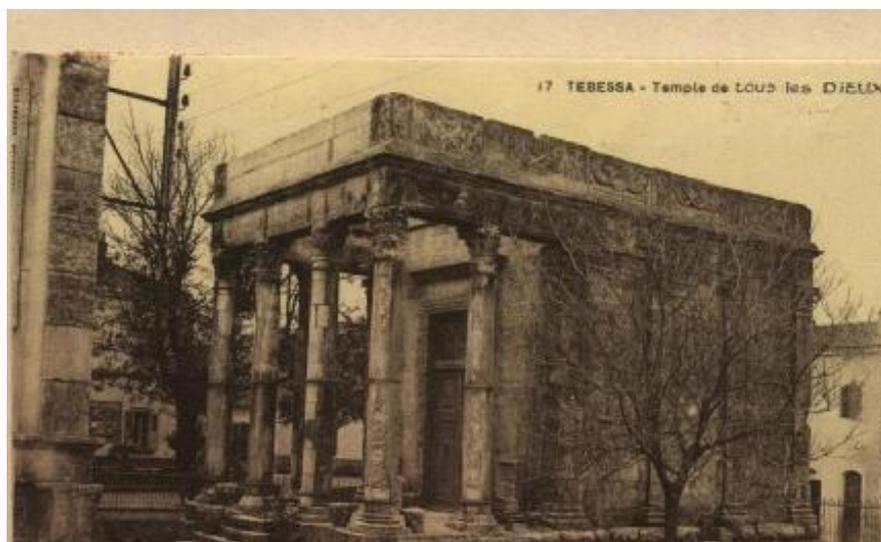


Fig. :09 Temple de Minerve.

[https://en.wikipedia.org/wiki/Arch_of_Caracalla_\(Djémila\)](https://en.wikipedia.org/wiki/Arch_of_Caracalla_(Djémila))

Sous les Gordiens, la ville est saccagée par les Maures. A la fin du 3eme siècle, Thevest vit sa dernière période de paix avant les troubles dus à l'apparition du christianisme et qui vont ensanglanter le pays.

En 313, la première église chrétienne est fondée et Constantin relève en partie les ruines. Après les luttes entre chrétiens et donatistes, Théodore déclare le christianisme religion officielle en 385, c'est alors que s'érige la plus importante basilique de la chrétienté africaine.



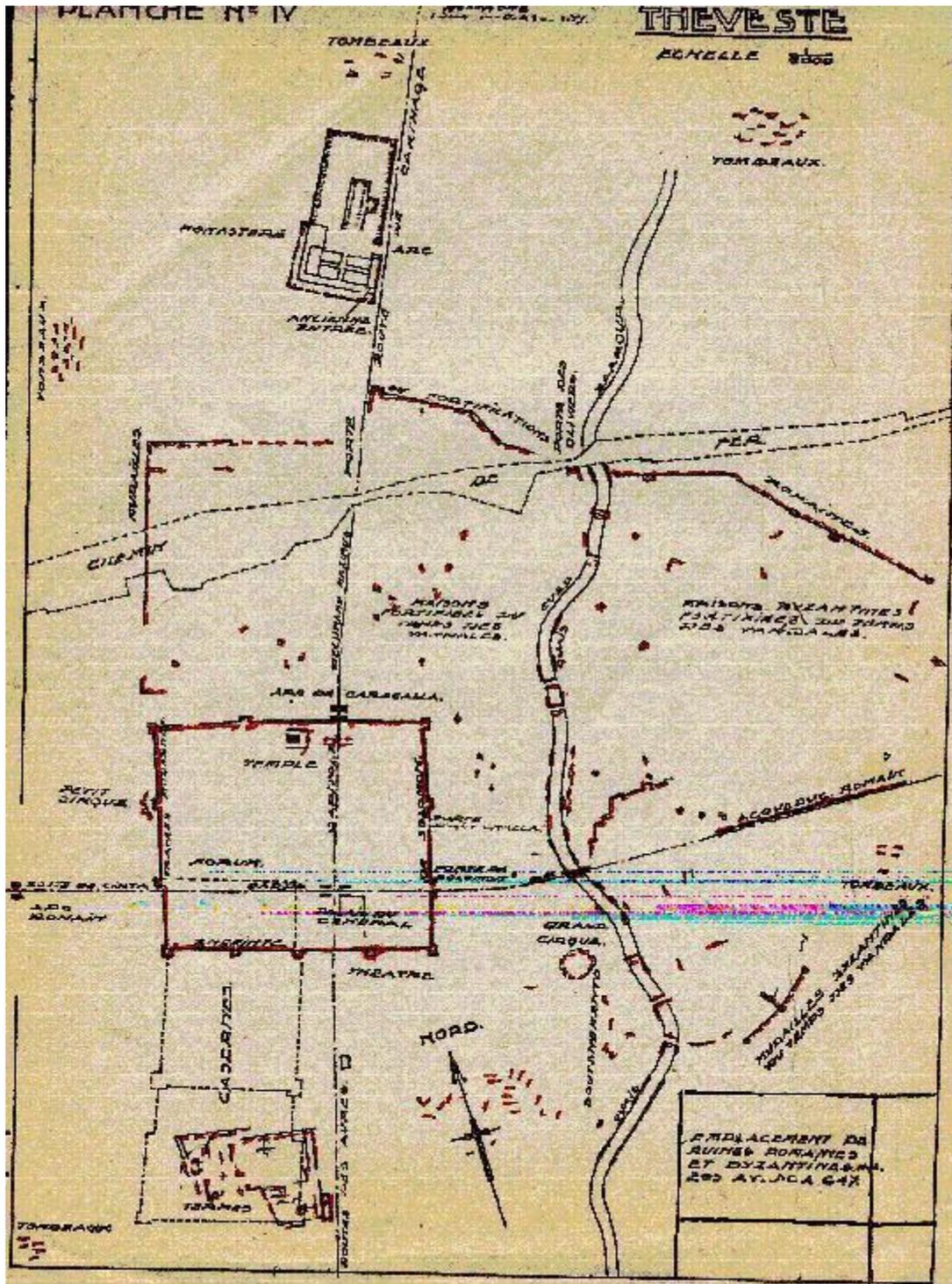
Fig. :10 La basilique

www.persee.fr/doc/bulmo_0007-473x_1936_num_95_1_8788_t1_0112_0000_3

3.1.2 / Occupation vandale et byzantine:

La communauté chrétienne subsistera sous la domination des vandales qui s'installent en Numidie au 5ème siècle. Certains aspects de la vie romaine sont conservés mais la ville dépérit lentement, mutilée fréquemment par des incursions maures qui incitent les habitants à se fortifier. De cette période datent les nombreuses tours éparses que l'on trouve à Tébessa. Sous Helderic la cité est saccagée, les vandales désunis sont chassés par un général Dejustinian Bélisaire, qui réorganise l'Afrique ainsi que son successeur Solomon arrivé en 538 et qui relève les ruines accumulées par les berbères.

Ce second fondateur de Thevest fait construire une citadelle byzantine qui formera le noyau de la ville contemporaine, mais les maures commencent à se soulever, la ville s'entoure d'une deuxième enceinte, L'histoire de Tébessa devient confuse jusqu'à l'invasion arabe en 647 et le pays ne se relèvera plus.



Carte : la citadelle byzantine
www.vitamedz.org/...tebessa-la-citadelle/Photos_20155_149604

Fig. :11. La muraille



<https://www.djazair.com/fr/lqo/5233507>

byzantine

Fig. :12 Porte de Solomon

espace.algerie.over-blog.com/article-porte-solomon-tebessa-64467





Fig. :13 Porte de ain Chala www.vitamedz.org/tebessa

3.1.3 / La conquête musulmane:

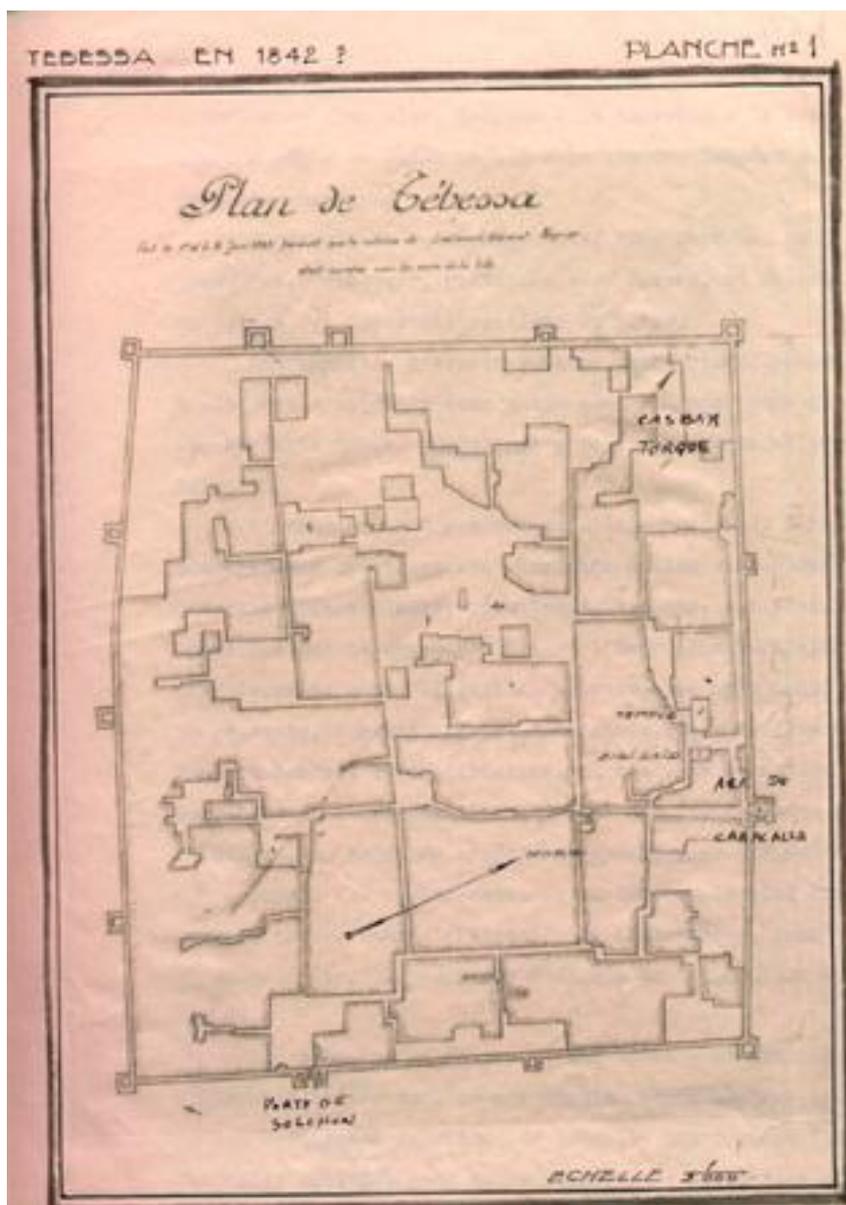
Les musulmans pénètrent à Tébessa au 7eme siècle après J.C, après le siège de la ville où les chrétiens se retranchaient. La Thevest romaine devient la Tébessa musulmane, , sous la prophétesse Kahina, les arabes restent vainqueurs au début du 8eme siècle. Le pays va alors faire partie successivement de l'empire des Khalifes, de l'Etat

Des Aghlébides et des Fatimites à la chute desquels le peuple berbère reprend son autonomie.

En 1056 a lieu la grande invasion des Hilals qui refoulent les berbères ainsi que les derniers colons romains et domineront la région durant quatre siècles. Vers 1573, Tébessa passe sous la souveraineté des turcs jusqu'à l'arrivée des Français.



Fig. :14 La mosquée el atiq



Plan : Tébessa en 1842 <https://fr.wikipedia.org/wiki/Tébessa>

3.1.4 / Occupation française:

Après 1842 les français avaient essayé de prendre la ville, mais l'occupation ne devient définitive qu'en 1851. Durant l'époque française, la ville s'est beaucoup agrandie, le centre à l'intérieur des remparts est réorganisé, le Cours est une route autour du centre et la trame ancienne des rues est respectée en grande partie, bien que la plupart des maisons sont remplacées par des constructions coloniales côtoyant partiellement des maisons de type traditionnel arabo – musulman avec cours à intérieur.



Plan : Tébéssa en 1956.

<https://fr.wikipedia.org/wiki/Tébéssa>



Fig. :15. le
muros.
www.univ-

Cours à l'intra

tebessa.dz/fichiers/masters/st160022

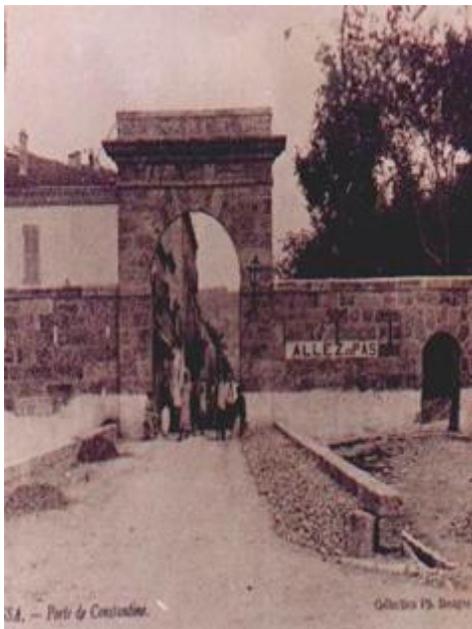


Photo : la porte de Constantine. Fig. :16.

www.constantine-hier-aujourd'hui.fr/
LaVille/bab_el_djabia.htm

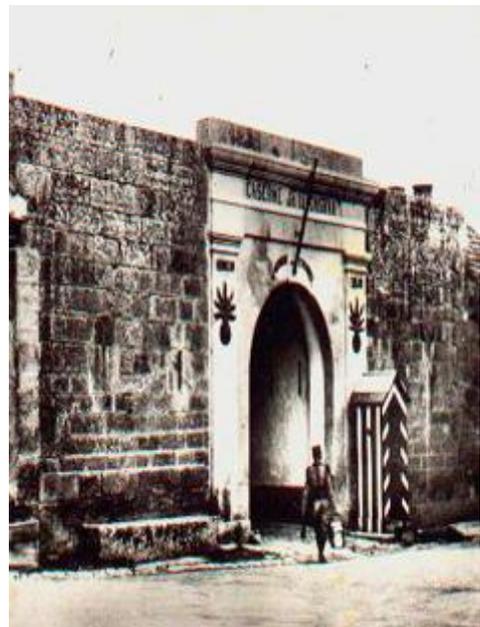


Photo : la casbah Fig. :17.

https://en.wikipedia.org/wiki/Casbah_of_Algers



Fig. :18 Constructions coloniale à l'intra muros

3.1.5 Après l'indépendance:

Nous relevons pour cette période deux grandes étapes : Durant la première qui s'étale entre 1962 et 1985, la ville de Tébessa a eu un développement accéléré de son urbanisation, en raison de sa promotion au rang de chef lieu de wilaya en 1974.

Il s'en est suivi, la réalisation d'un important programme de logements de ZHUN, des équipements et services tels que le siège administratif de la wilaya, l'Aéroport et d'autres équipements structurants. Ceci a généré une certaine attractivité qui a été à l'origine de l'apparition de l'habitat illicite populaire (Zaouïa – Zitoune – El Djorf et El Merdja) et a introduit une forme de dévitalisation des espaces ruraux ; ces quartiers ont émergé spontanément sans plans d'urbanisme.

Durant cette période, l'expansion urbaine de la ville s'est faite dans plusieurs directions :

- au nord : par l'implantation de l'aéroport, de la zone industrielle et De la zone d'activité ;
- au sud : par la réalisation de l'habitat et des équipements ;
- à l'Ouest : l'implantation de programmes de l'habitat et des Équipements structurants.



Fig. :19: constructions illicites



Fig. :20. Constructions spontanés

La seconde étape à partir 1985 à ce jour le développement urbain est caractérisé par une expansion dans les directions nord et ouest mais planifiée et organisée dans le cadre des plans d'urbanisme (PUD puis PDAU). C'est en fait durant cette période que sont apparus les ZHUN, les équipements d'accompagnement, certains équipements structurants et des cités illicites à la périphérie de la ville.

L'amorce de l'urbanisation linéaire sur la RN10 a été entamée avec la réalisation de la ZHUN IV et le centre universitaire de Tébessa. A cette période, la ville a connu également une forte croissance démographique (de 66500 habitants en 1977, elle est passée à 111000 habitants en 1987 et à 161440 en 1998). Le développement urbain très rapide n'a pas permis une maîtrise de la gestion adéquate et a donné lieu un dysfonctionnement et à un déséquilibre spatial.

Tébessa est donc un pôle dominant à l'échelle de tout l'espace de la wilaya, c'est une ville qui se distingue par :

- une forte tertiairisation, liée surtout aux commerces et aux services (près de 120 emplois dans le tertiaire pour 1000 habitants) ;
- un niveau de développement non négligeable du secteur secondaire notamment le BTP (24836 / 126313.emplois, soit 20% de la population occupée) ;

Une position de monopole dans l'animation du territoire, à partir de la présence d'un aéroport, sa position au point de convergence de toutes les routes nationales qui structurent la région (RN10, RN16, RN83 et RN82) et de ses niveaux économiques de service et d'équipement. Cet accroissement appréciable qu'a connu la ville de Tébessa

- a fait que l'évolution de son tissu urbain, selon une forme linéaire, pose aujourd'hui de sérieux problèmes de gestion urbaine, alors qu'elle continue à croître, en dépit de
- contraintes physiques et des potentialités agricoles qui limitent les capacités de son site. Tébessa, est aujourd'hui caractérisée par:
- une prédominance d'habitat individuel, posant ainsi de grands problèmes pour la circulation et l'implantation d'équipements.
- une précarité des conditions de vie des populations et du cadre bâti, traduite par l'existence de quartiers présentant une structure anarchique et l'insuffisance, voire l'absence du minimum de commodités ;
- une vétusté des réseaux d'assainissement, avec un sous dimensionnement des conduites dans les quartiers illicites et l'absence d'épuration des eaux usées ;
- un mauvais état du réseau de voirie, non revêtu, non aménagé et ce, particulièrement dans les quartiers illicites de la Zaouïa, El-Djorf et El- Merdja ;
- un sous dimensionnement des réseaux d'alimentation en eau potable ;
- un patrimoine culturel et historique dégradé et délaissé. L'influence de ces facteurs est telle qu'aujourd'hui, Tébessa se distingue par des indicateurs traduisant une forte croissance de la ville, comparativement aux autres agglomérations de la wilaya. La hiérarchie du réseau urbain de la ville est marquée par une extension urbaine de forme linéaire qui conduira à terme à une conurbation. Ceci s'explique par la facilité qu'offre l'assiette foncière le long de la RN 10 qui se caractérise par une topographie de faibles pentes, les sols de bonne portance et la proximité des réseaux d'énergie, de transport, de télécommunication, d'alimentation en eau potable et d'Assainissement. Par ailleurs toutes les poches urbaines existantes ont déjà fait l'objet d'affectation ou d'occupation. Actuellement, Tébessa demeure l'une des villes importantes du pays avec un noyau ancien qui souffre de dysfonctionnements divers (cadre bâti dégradé, problèmes de déplacements et de stationnements ...)

3.2/ Situation de la placette:

Place Caracalla est située à la wilaya de Tébessa, cette dernière est située à l'est du pays entre le massif de l'Aurès et la frontière Algero -Tunisienne.

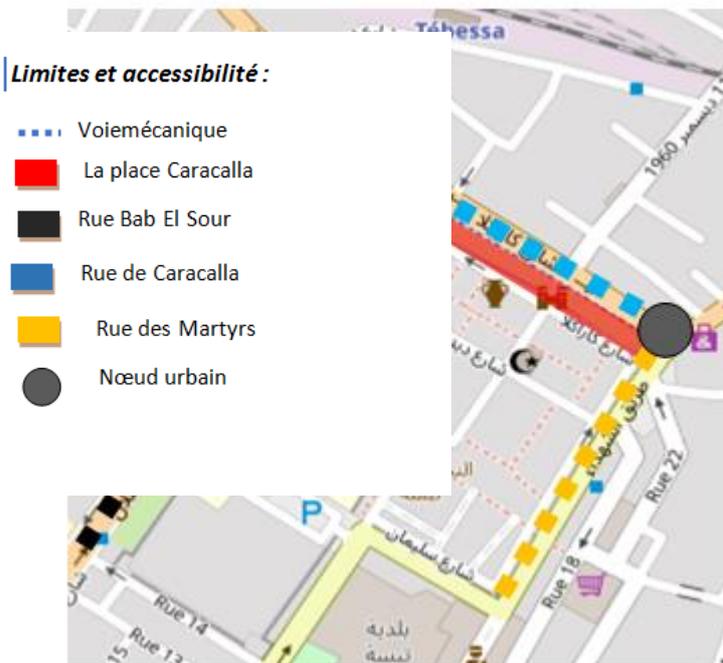


Fig. :21 CARTE ADMINISTRATIVE DE L'Algérie, montre



Fig. :22 : TEBESSA et les communes avoisinantes

La situation De Tébessa par rapport à l'Algérie



La place public situé au nord de la ville de Tébessa (dans le centre de la ville) pré du vestige romaine (porte Caracalla), elle est comme une point d'attractivité par apport le centre de la ville, la place contient une forme

rectangulaire exposé a l'extérieur.



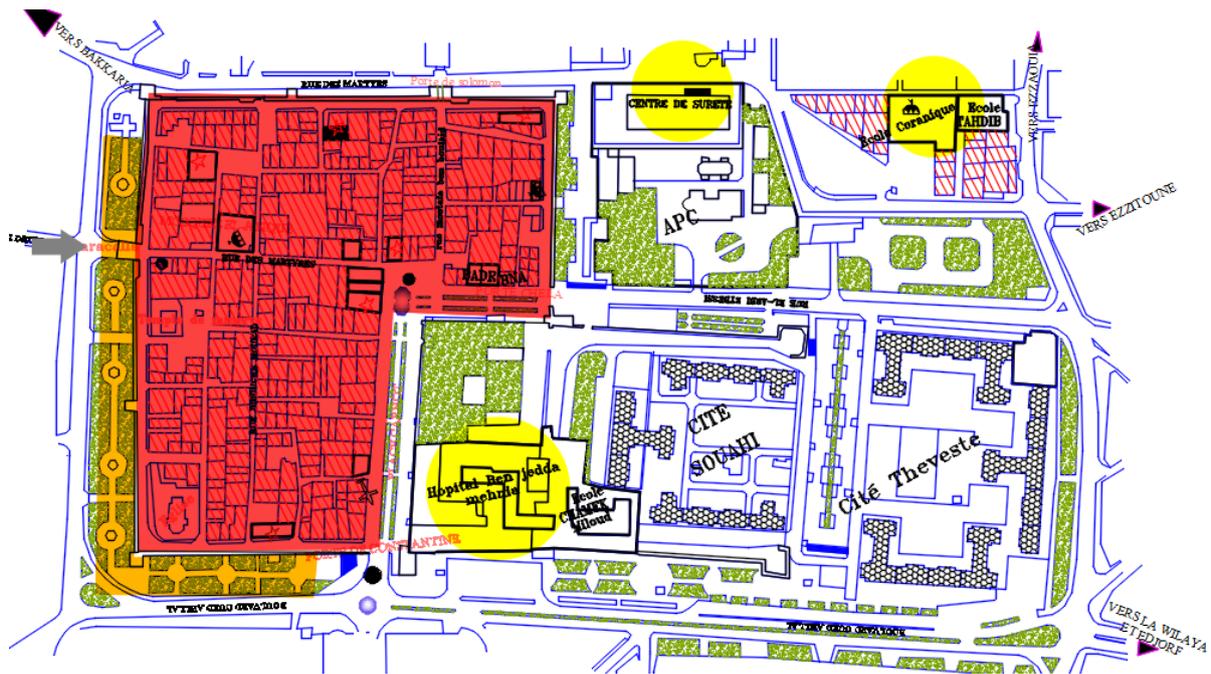
Fig. :24 Photo traité par HADADCHA Hamza

3.3 / l'importance de la place publique de Caracalla:

La place de Caracalla est à l'endroit le plus stratégique de Tébessa, en effet car elle se situe au centre ville de Tébessa, et elle est en relation directe avec les vestiges romaine de la ville car

comme on la vue avant le centre ville se situe dans l'intramuros. Donc cela fait d'elle un point historique et un point de repère en même temps, on peut même aller au delà et dire que c'est la façade principale ou se situe l'entrée de la ville.

Elle va créer réellement un point d'attractivité car elle est en relation direct avec les infrastructures importante de la ville tel que (Hôtel dar Diaf, la banque Salem, la bibliothèque centrale)



Plan de centre ville de Tébessa traité par HADADCHA Hamza

- Le centre ville
- La place publique Caracalla
- L'entrée principale de la ville
- Les équipements



La 3D de centre ville de Tébessa traité par HADADCHA Hamza

Chapitre 04: Projet de la modernisation de la place

4.1/ Etat de la place avant et après le projet de modernisation:

On constate clairement l'état d'abandon de la place à son état initial, les gens la délaissent ou même pire l'évite à cause de son état d'insalubrité avancée ainsi que l'état dégradé de ces infrastructures, absence de chaussée trottoir en partie saccagé travaux inachevés, inondée en hiver à cause de l'absence des évacuations des eaux et aride avec des odeurs nauséabondes en été à cause du rôle qu'elle a endossé malgré elle de décharge sauvage.

Et bien sûr comme n'importe quel endroit qui se voit délaissé et abandonné ainsi d'après la théorie de la vitre brisée, qui s'agit d'un concept ou plutôt d'une analogie, voulant que les petites détériorations que subit l'espace public suscitent nécessairement un délabrement plus général des cadres de vie et des situations humaines qui en relèvent à savoir augmentation directe du taux de criminalité (agression racket drogue)

Et c'est en effet ce qui s'est réellement passé dans cet endroit car c'est devenu un repère de malfrats.

Mais heureusement grâce à la prise de conscience des citoyens en premier lieu et l'aide d'une association locale ainsi que le pouvoir public (Mairie) les citoyens ont contribué à toute l'échelle à la modernisation de cette place de la conception à la réalisation et cela a donné un cadre de vie agréable à tout le monde en premier lieu aux consommateurs de l'espace à savoir les citoyens.



Avant



après

4.2 / La participation des citoyens à la conception de la place Caracalla faite par les architectes:

La conception de la place Caracalla fait partie du projet EXTRA MUROS appartenant à l'opération de modernisation du centre-ville de Tébessa réalisé par l'entreprise ERTP et ERTG et STEROUTE. Ce projet a été achevé en 2017.

Ce projet de modernisation a eu impact sur le côté économique et social on peut citer parmi eux développer l'activité touristique et commerciale, mise en valeur et revitalisation du noyau historique de la ville a savoir la porte de Caracalla.

En premier lieu la place Caracalla l'entreprise seul s'est occupé de ce projet, il y eu la création d'une place classique qui résulte d'une réflexion urbaine et architecturale tout en réglant les problèmes alentours

La conception proposée est de forme rectangulaire suit la forme de l'espace libre née d'une occupation très logique avec un alignement d'arbres des deux cotes, coté voie et coté muraille, des espaces verts au centre de chaque aménagement , avec une transition marqué par un mobilier carré en bois ce qui a créer de différentes séquences passant d'un passage ouvert a un passage couvert mais lié a l'espace extérieur

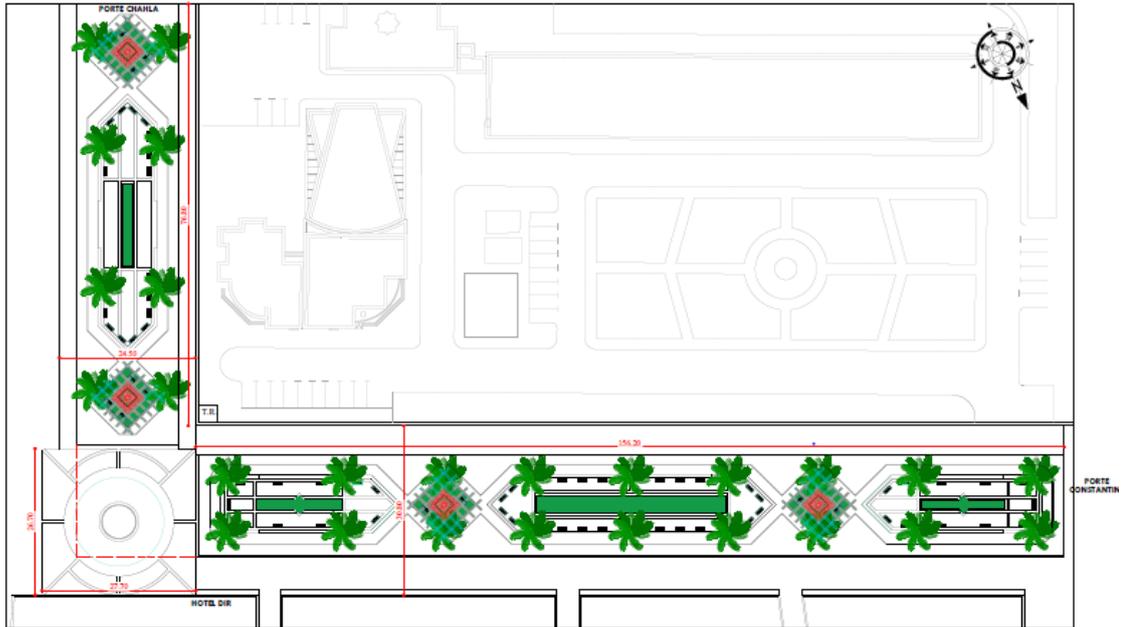
Cette place est aussi marquée par un point d'intersection entre les deux parties de la place, une sorte de nœud qui articule les deux coté, cette articulation est faite par une forme circulaire centrée.



Fig. :25. Vue de nuit de la place



Fig. :26. La conception en 3D de la place



Plan initial de la place crée par l'architecte

Après la concertation avec le peuple qui a été encadré par une association, ils ont pu s'exprimer tout en donnant leurs avis afin de participer à créer leurs propres espaces, tout en proposant une forme plus fluide pour faciliter la circulation, aussi un mobilier spécial choisi par les citoyens qui ont été même des bénévoles main dans la main pour sauver leurs

Patrimoine, tout en faisant appel à la mémoire du lieu qui est à côté d'une muraille romaine, donc pas de mobilier moderne ni de matériaux modernes, les citoyens ont voulu rester dans la logique patrimoniale et historique.

L'axe principale de la place mène vers un arc romain tout en créant une perspective, le citoyen a aussi réfléchi aux points d'intersection il a marqué l'angle avec un traitement spécial.



Fig. :27. prise par HADADCHA Hamza



Fig. :28. Prise par HADADCHA Hamza



Fig. :29 prises par HADADCHA Hamza.



Fig. :30.prise par HADADCHA Hamza.

4.3/ La démarche de la modernisation de la placette:

La placette se situe au centre ville comme un noyau central, elle possède plusieurs accès qui sont bien signalées car c'est un élément remarquable et comme un point de repère, par contre le stationnement dans la placette pose un grand problème, il est difficile et mal organisé vu qu'elle se situe dans un milieu d'attractivité ou il y a beaucoup d'encombrement. Le seul moyen de transport est le transport collectif.

En ce qui concerne les espaces verts, il y a un manque, la placette c'est le seule espace vert dans la zone de centre ville, ainsi que l'absence d'espaces de loisir, et pour les équipements de proximités qui existent autour de la placette on a Cima Maghreb, Bibliothèque « Oum El Koura » et hôpital Anas.

La Placette connaît un problème majeur qui est la mal-gestion des déchets qui sont causés par l'entreprise du tramway lors de sa réalisation, et les commerçants informels (présence de 41 kiosques), ce qui a causé la pollution de l'air donc un problème d'allergie pour les habitants. L'autre problème majeur c'est l'insécurité du site due aux accidents des voitures et les délinquants.



Fig. :31 prises par HADADCHA Hamza.



Fig. :32.prise par HADADCHA Hamza

La modernisation de la placette a un impact très important, elle a rendu le centre ville un espace d'attractivité, une zone vivante et un repère influent, comme elle a réduit la densité de l'espace bâti et valorisé le mur d'enceinte qui est à son tour avec la porte Caracalla des éléments attirants et représentatifs de l'époque byzantine donc les citoyens décident d'installer des mobilier de même type pré de la placette.

On a plusieurs acteurs qui ont joué un grand rôle dans cette modernisation, parmi eux on a les citoyens qui travaillent en collaboration avec l'association (Ahabab Tébessa), cette dernière est spécialisée dans la protection de l'environnement, au départ ils on crée un groupe dans le réseau social (facebook), et en juin 2011 a été crée officiellement par des volontariats qui se sont donnés Corp. et âme pour la réussite de cette initiative.



Fig. :33 prises par l'association (AHBAB Tébessa).



Fig. :34 prises par l'association (AHBAB Tébessa).



Photo prise
l'association (AHBAB Tébessa)

Fig. :34:
par

4.4/ l'intervention des citoyens et de l'association pour la modernisation de la placette:

Les citoyens et l'association ont intervenu sur la modernisation de la placette de la manière suivante :

- Donner des opinions et des idées concernant la conception de la placette.
- Effectuer plusieurs campagnes de nettoyage de cet espace.
- Mener des campagnes de sensibilisation pour que les citoyens ne polluent pas l'espace.
- surveiller le projet jusqu'à la fin avec les entreprises de réalisation.

Les critiques:

Malgré la place est réputée comme une place public et elle été réalisé par une entreprise avec la participation des citoyens, mais cette dernière n'est pas conforme aux normes et critères d'une place publique en raison de sa forme, une place doit être centralisé, elle doit être un nœud qui articule plusieurs éléments, elle suit plusieurs formes (circulaire, carrée et même rectangulaire) contrairement a la place Caracalla qui est de forme linéaire avec absence de centralité.

4.5/l'analyse de l'intervention et résultat:

4.6 / Conclusion:

Références bibliographique:

Ouvrage :

- a) PAQUOT Thierry, L'espace public, (2009), Ed. : La Découverte, Coll. : Repères, P 14-15.
- b) Bacqué, M-H & Rey, H & Sintomer, Y (2005) Introduction : la démocratie participative, un nouveau paradigme de l'action publique? In Gestion de proximité et démocratie participative, une perspective comparée. Paris, La Découverte.
- c) CASTEL Pierre -*Tébessa mystère de la région « ouvrage II »*-.
d) Ecole d'Architecture de Grenoble - *Algérie traces d'histoire « Architecture, Urbanisme et Art de la préhistoire à l'Algérie contemporaine »* - 122 pages - Editions CERTU / METLTM - France 2003 -.
- d) Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement - Algérie - *Glossaire de l'environnement et du développement durable* - 240 pages - Alger 2004 -.
- e) Urbanisme (presses polytechnique et universitaires romandes) - collection des sciences appliquées de l'INSA de Lyon - *concerter, gouverner et concevoir les espaces publics urbains* - 175 pages - publié sous la direction de Marcus Zepf - France 2004 -
- f) Michel Bassand, Dominique Joye, Vivre et créer l'espace public, Science, technique, société, Ed Presses Polytechniques Romandes, 2001

Articles :

- a) ICHEBOUDENE, L (2009) « Réflexion sur la gouvernance urbaine à Alger. Prérogatives » institutionnelles et monopoles politiques. Insaniyat.
- b) Béja Alice, L'espace public, le bien commun par excellence, Esprit.
- c) *Jean-Claude Rosso*, « Non au 19 mars », histoire de la ville de Tébessa, département de Constantine.
- d) Roman Stadnicki, Vers un aménagement participatif _a Sanaa, année : 2008, ATER, Université de Pau et des Pays de l'Adour.
- d) Blanc-Pamard Chantal, Fauroux Emmanuel, 2004, « L'illusion participative, exemples ouestmalgaches », *Autrepart* n° 31, Paris, IRD, Armand-Colin, pp. 3-20.

e) **Picon-Lefebvre .V**: Les espaces publics modernes, situations et propositions, Ed Moniteur 1997.

f) Fabiana Machiavelli, Doctorante École nationale de l'administration publique fabiana.machiavelli@enap.ca Avec la collaboration de Nicolas Charest

Mémoires et thèses :

a) FLISSI Samah, les dispositifs de participation : le point sur la législation algérienne et les marges de sa mise en œuvre. Cas d'étude: la commune d'Alger centre, 2015 Laboratoire VUDD.

b) GHERZOULI Lazhar, HADEF Rachid & SAFRI Saïd - *Les déplacements, éléments De cohérence urbaine (cas de la métropole de Constantine)* - mémoire 1ere année Magistère - département d'architecture, université Montouri de Constantine - juin 2006 –

c) MECHTA Abdelmalek, evaluation de la participation citoyenne dans le cadre du projet d'aménagement de la baie d'Alger ,Cas d'étude ALGER, mémoire de master a l'école polytechnique d'architecture et d'urbanisme, 2017 laboratoire VUDD .

d) GHERZOULI Lazhar , renouvellement du centre ancien de la ville de Tébessa ,un projet urbain *de références*, mémoire de magistère en urbanisme, département d'architecture a Constantine, Année :2007.

e) AMIRECHE Toufik, approche des espaces urbains, cas de la ville nouvelle ALIMENDJLI, cas d'étude la ville de Tébessa, mémoire de magistère spécialité ville architecture et urbanisme département de Constantine, année : juin 2012.

Le guide d'entretien semi-directif

Enquêteur : HADADCHA Hamza.

Date de l'entretien :/...../ 2019.

La caractéristique individuelle des personnes interrogées (identifiants) :

- **Sexe : Masculin :.....1. Féminin.....2.**
- **Age :**
- **Situation matrimoniale : Célibataire1/ Marié (e)2/Séparé (e)3/Veuf(Ve).....4.**
- **Niveau d'instruction : Aucun.....1 /Niveau primaire.....2 /Niveau moyen3 / Niveau secondaire.....4/Niveau universitaire.....5.**
- **La fonction :.....**

Thème du mémoire de master :La participation citoyenne dans le cadre de la modernisation des espaces publics. Cas d'étude : place public du quartier Caracalla dans la commune de Tébessa.

Thème 01: cadre de vie

➤ **Accessibilité du site :**

- ✓ pouvez-vous accéder à la place Caracala ?
- ✓ Pensez-vous que les accès sont bien signalés ?
- ✓ Trouvez-vous facilement où stationner dans la placette ?
- ✓ Pensez-vous que le stationnement est bien organisé ?

➤ **La fonctionnalité du site :**

Transport :

- ✓ Est-ce que le transport collectif est disponible ?
- ✓ Quel type de transport existe-t-il pour la place Caracala ?

Proximité des espaces verts :

- ✓ Pouvez-vous m'expliquer est ce qu'il y a des espaces verts pré de la placette ?
- ✓ Est-ce que la placette est le seul espace vert dans toute la zone du centre-ville ?
- ✓ existe-t-il des espaces de loisirs à proximité de la placette ?

Proximité des Equipement :

- ✓ Pouvez-vous me citer les équipements existe autour de la placette,
- ✓ et Est-ce qu'elle existe des équipements culturels autour –tour ?

➤ Qualité environnementale :

Gestion des déchets :

- ✓ pouvez-vous me raconter l'histoire des déchets lors de la réalisation du tramway ?
- ✓ pouvez-vous m'expliquer les sources qui participent de l'existence des déchets dans la placette ?
- ✓ pouvez-vous m'expliquer est ce que il existe un planning gestionnaire des déchets ?

Qualité de l'air :

- ✓ Est-ce que l'habitant sens de l'inconfort dans la placette en terme pollution d'air ?

➤ Ambiance urbaine :

Sécurité (sécurité des citoyens, accidentologie) :

- ✓ pouvez-vous m'expliquer est ce que la placette est bien sécurisée?

Beauté architecturale :

- ✓ Pouvez-vous – vous m'expliquer l'impact de la touche de la modernisation dans placette ?
- ✓ Pouvez-vous me racontez l'importance esthétique de la porte CARACALA par rapport à la placette ?
- ✓ Pouvez-vous – vous m'expliquer quelle est la relation harmonieuse et esthétique entre le site historique et la placette ?

Qualité de l'environnement sonore :

- ✓ Pouvez-vous m'expliquer est ce que la placette est calme ?
- ✓ Pouvez-vous m'expliquer est-ce il existe des sources sonores à proximité de la placette ?
- ✓ Pouvez-vous m'expliquer est ce que la placette est une zone de confort acoustique par rapport les habitants ?

Thème 02 : participation des habitants

➤ **Rôle des habitants :**

- ✓ Pouvez-vous – vous m'expliquer les démarches entreprises par les habitants dans le cadre du projet de modernisation de la placette ?
- ✓ pouvez-vous me raconter l'apport pratique des citoyens lors de la réalisation de la placette ?
- ✓ parmi les démarches reprise par les habitants :

➤ **Rôle des associations et des comités :**

- ✓ Pouvez-vous m'expliquer quel a été le rôle de l'association lors de la modernisation de la placette ?
- ✓ Pouvez-vous – vous m'expliquer quelle ont été les démarches entreprises par l'association ?
- ✓ **L'initiative est venue de vous ou d'abord des habitants ?**

➤ **Le rôle de la willaya et APC :**

- ✓ Pouvez-vous – vous m'expliquer pourquoi la willaya a décidé de lancer l'appel d'offre pour la modernisation de la placette ?
- ✓ Connaissez-vous l'association X ?
- ✓ Pouvez-vous – vous m'expliquer la relation entre APC et la willaya et l'association lors de la modernisation de la placette ?
- ✓ Avez-vous apprécié l'intervention des habitants dans le cadre du projet ?
- ✓ A la fin des travaux pour le tramway, l'entreprise a laissé la place dans un état d'insalubrité, avez-vous pris des mesures contre cet état de fait ?
- ✓ Pensez-vous que c'est grâce aux habitants que le projet a réussi ?

